

COMMISSION SOCIALE  
DE L'ÉPISCOPAT

Paris, le 17 octobre 1979

Secrétariat  
71, rue Notre - Dame des Champs  
75006 Paris  
Tél. : 325.92.91

Madame PINTASILGO

CS/79/61



Madame,

En juillet dernier, vous avez apporté votre contribution à un colloque organisé par la Commission sociale de l'épiscopat. Vous trouverez, sous ce pli, un aperçu sur ce colloque.

Au cours de leur réunion du 26 septembre, les membres de la Commission ont exprimé le souhait d'avoir le texte de l'exposé - même sous forme d'un schéma - que vous avez fait. Si donc ce n'est pas vous demander un travail trop onéreux, nous serions heureux d'avoir ce texte, pour la suite du travail propre de la Commission. En outre, ce texte serait envoyé aux participants, mais seulement sur leur demande. Il ne s'agit donc pas de procéder à une publication mais d'avoir un instrument de travail. C'est dire que, si vous jugez opportun de donner quelque point de vue complémentaire sur le sujet traité ou sur les réactions des participants, il n'y a pas de problème à vous de le faire.

En vous remerciant à nouveau, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

P. Toulat.

Pierre TOULAT

Je vous envoie cette lettre comme à toutes les personnes qui sont intervenues au cours du colloque, mais je pense que, dans le temps présent, vous avez bien d'autres obligations ! Aussi, nous comprenons, à l'avance, que vous ne répondiez pas à cette demande.

J'ai eu le plaisir de vous voir, l'autre jour, à la TV, dans l'émission "l'Événement". Je pense à vous et à votre action

J.F.  
service de votre bureau.